

AFFAIRE N° 14/6. - Régularisation des travaux d'investissement effectués en régie.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande d'approuver la régularisation au budget de 1971 des opérations : travaux d'investissement effectués en régie.

- en dépenses : au chapitre 902 - article 2303-21 -
travaux de protection Ravine
Patates-à-Durand 840 884
- en recettes : au chapitre 936 - article 782 - travaux
d'investissement effectués en régie (pour
ordre) 840 884

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

In
Saint-Jorio, le 16 fev 1976
Pour le Maire
Le Secrétaire Général
Signé : B. Rasset
Ceu copie certifiée conforme
à l'original des Affaires Financières
R. Lueyn